Chinois furent menées secrètement et l'entente qui s'ensuivit prit une forme qu'il aurait été impossible de prévoir avec précision. Mais personne n'a jamais pu douter de nos intentions, ni au pays ni à l'étranger.

Ces premières expériences et l'intérêt accru du public à l'égard des affaires étrangères ont amené le Gouvernement à tenter quelque chose d'exceptionnel, soit la formulation d'une série de principes fondamentaux qui sous-tendent la politique étrangère du Canada. Après plusieurs mois de préparation et de débats au sein du Cabinet, cette formulation prenait enfin la forme d'une série de brochures intitulées *Politique étrangère au service des Canadiens*.

Aucun gouvernement, je pense -- en tout cas aucun gouvernement canadien -- n'avait jamais encore tenté de présenter à ses citoyens un exposé des principes régissant l'établissement des objectifs internationaux jugés prioritaires par lui. C'était la première fois qu'un gouvernement canadien indiquait clairement et avec méthode de quelle façon la politique étrangère du Canada pouvait servir les objectifs du pays. J'ajoute, entre parenthèses, que c'était la première fois, depuis dix ans que j'étais ministre, que l'ensemble du Cabinet étudiait délibérément les grands principes de notre politique étrangère d'ensemble.

Politique étrangère au service des Canadiens a suscité d'abondantes et utiles discussions mais, chose encore plus importante, le document a servi à orienter le pays dans une direction dont je doute qu'aucun gouvernement s'éloigne avant bien des années. Tant que les affaires extérieures pouvaient être considérées comme allant de soi, tant que l'homme de la rue ne se sentait pas directement touché par les décisions de ce secteur, on pouvait sans crainte en abandonner l'étude aux éditorialistes, aux fonctionnaires et même à tel ou tel ministre. N'eût-elle eu aucun autre résultat, la publication de Politique étrangère au service des Canadiens aurait du moins réussi à faire descendre la formulation de la politique étrangère des hautes sphères pour l'exposer aux regards de tous. Il était désormais impossible de reculer. Il devint même évident, et très tôt, qu'il fallait aller de l'avant.

Ce qu'on a critiqué le plus abondamment au sujet du Document c'est que, en l'absence d'une brochure distincte sur les relations entre le Canada et les États-Unis, l'ouvrage équivalait à un Hamlet où l'on ne retrouverait pas le Prince du Danemark. D'un océan à l'autre les journaux nous ont critiqués à ce sujet, unanimement. Bien renseignés ou moins bien renseignés, les chroniqueurs s'en sont donné à coeur joie. Où est le livre manquant, nous a-t-on demandé? Mes collègues et moi, nous avions bien pensé, je l'avoue, que l'absence du livre portant ce titre ne passerait pas inaperçue. Je l'ai dit à l'époque: nos relations avec les États-Unis colorent toutes les autres facettes de notre politique étrangère et il faut chercher les idées du Gouvernement sur ces relations sous les rubriques appropriées de chacun des livres qui ont été effectivement publiés. Cela était et cela demeure vrai. Il devint manifeste, pourtant, que cela n'était pas jugé suffisant. En réponse donc, à cette réaction et aussi parce que nos relations avec les États-Unis avaient subi une nouvelle évolution (je songe ici aux événements d'août 1971), il fut décidé que nous tenterions de rédiger un énoncé des principes généraux